

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

9 avril 2024

Le Conseil administratif prend des mesures à la suite des révélations concernant certains recrutements au Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité.

À la suite des problématiques relatives à certains recrutements au sein du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), le Conseil administratif s'est réuni en séance extraordinaire le 8 avril dernier. A l'issue de celle-ci, il a pris les mesures et décisions suivantes à l'unanimité de ses membres.

Il charge le directeur du service du Contrôle financier (CFI) de finaliser les vérifications en cours concernant les situations en question, l'hypothèse d'investigations plus poussées restant réservée.

Dans l'intervalle, le Conseil prononce la suspension de la co-directrice concernée du DACM, et ce jusqu'à nouvel avis.

S'agissant des engagements controversés, le Conseil décide qu'il sera mis fin à la collaboration avec les personnes concernées, dans le respect des obligations et responsabilités de la Ville en matière de gestion du personnel.

En outre, le Conseil charge le service du Contrôle financier d'examiner les processus récents et en cours de recrutement à la tête des services du DACM, afin de vérifier leur régularité et leur pertinence.

Le Conseil s'engage à faire toute la lumière sur la situation et sur toute procédure qui pourrait être entachée d'irrégularités. Il rappelle avoir saisi le CFI dès que les premiers éléments litigieux concernant ces recrutements ont été portés à sa connaissance.

Par ces mesures, le Conseil tient à souligner la nécessité du strict respect des règles et des procédures dans tous les processus d'embauche qui concernent l'administration. A cet égard, aucun manquement ne sera toléré.

Contact

M. Alfonso Gomez, Maire, en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL) en contactant Josefine Trebeljahr au 079 409 35 38.